



SITES DE DÉPÔT VOLONTAIRE

Si vous habitez un immeuble de 9 logements et plus et que vous n'avez pas accès à la collecte, sachez que des sites de dépôts volontaires sont à votre disposition. Vous pourrez venir y déposer vos résidus alimentaires.

Pour inscription
et questions:

ville.montreal.qc.ca/sud-ouest/collectes

ou écrivez-nous à:

bacbrun.sud-ouest@ville.montreal.qc.ca

Communiquer avec votre Éco-quartier:

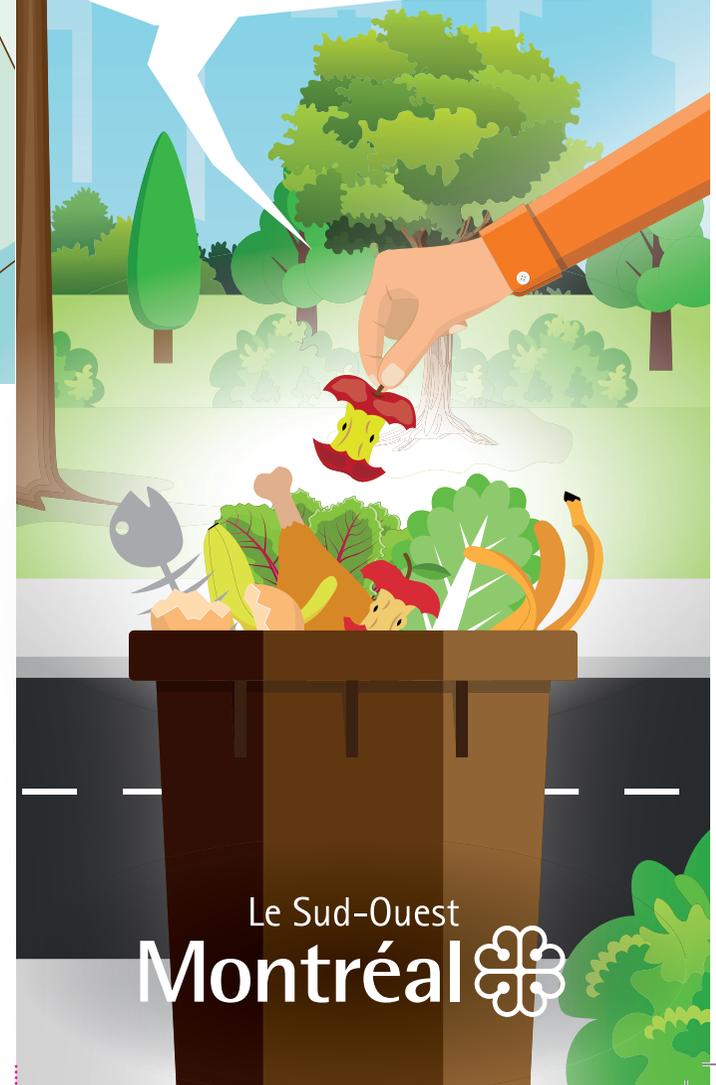
514 872-0122

LES SITES PROPOSÉS SONT SITUÉS AUX ENDRITS ILLUSTRÉS SUR LA CARTE

- | | |
|--------------------------------|-----------------------|
| 1 PARC JACQUES-COUTURE | 7 PARC GALLERY |
| 2 SQUARE SAINTE-ÉLISABETH | 8 PARC CAMPBELL-OUEST |
| 3 PARC GÉDÉON-DE CATALOGNE | 9 PARC SAMMY-HILL |
| 4 PARC POLYVALENTE SAINT-HENRI | 10 PARC SAINT-GABRIEL |
| 5 PARC DAVID-LEFEBVRE | 11 PARC JOE-BEEF |
| 6 PARC DE L'ENCAN | 12 PARC DES CHEMINOTS |

Alimenter
son bac brun

UN GESTE
IMPORTANT POUR
L'ENVIRONNEMENT!



Le Sud-Ouest
Montréal

Le Sud-Ouest
Montréal



HORAIRES ET COLLECTES

Déposez votre bac brun en bordure du trottoir en face de votre résidence, entre 5 h et 8 h le matin de la collecte.

Ramassez votre bac brun au plus tard à 22 h le jour de la collecte.

Pour informations: [lien internet info-collecte](#).

POUR AVOIR UN BAC:

Communiquez avec le bureau Accès Montréal en composant le 311.

LE SAVIEZ-VOUS?

La collecte des matières organiques est maintenant implantée dans tous les immeubles de 8 logements et moins dans le territoire du Sud-Ouest. Dans les immeubles de 9 logements et plus, un projet pilote est en cours et la collecte sera instaurée graduellement.

Saviez-vous qu'en participant à la collecte, vous contribuez à détourner plus de 30 % des matières organiques des sites d'enfouissement? Et en plus de permettre la transformation de cette matière en compost, on diminue les impacts négatifs qu'elles engendrent dans les sites d'enfouissement, dont les gaz à effet de serre.

Participons, tous ensemble, pour faire du Sud-Ouest un arrondissement durable!

MATIÈRES ACCEPTÉES

Aliments crus ou cuits

- Viande avec les os et le gras
- Résidus de table et aliments périmés
- Fruits et légumes
- Fruits de mer, poisson avec les arêtes, crustacés
- Œufs et coquilles
- Produits laitiers solides (fromage, beurre, et yogourt)
- Résidus de thé, de tisane ou de café, avec les sachets ou les filtres en papier
- Produits céréaliers tels que pain, gâteau, céréales, pâtes, etc.
- Desserts et sucreries



Papier et carton souillés

- Essuie-tout, nappes de papier, papiers-mouchoirs et serviettes de table
- Vaisselle de carton souillée
- Emballages de nourriture (parties souillées seulement des boîtes de pizza, papier à muffins, etc.)
- Papier journal, en petite quantité, pour aider à absorber l'humidité



MATIÈRES REFUSÉES

- Sacs en plastique ou oxobiodégradables
- Liquides (soupe, lait, jus, café, etc.)
- Résidus verts (de jardinage, de gazon, branches, etc.)
- Litière pour animaux
- Couches et serviettes hygiéniques
- Déchets domestiques
- Matières recyclables (papier, carton, plastique, verre, métal, etc.)
- Poussière
- Résidus domestiques dangereux, comme la peinture et l'huile à moteur
- Bouchons de liège
- Cendres de bois refroidies
- Cheveux et poils d'animaux

QUELQUES TRUCS !



Utiliser des sacs de papier ou des sacs compostables certifiés par le BNQ.



Sortir le bac toutes les semaines, peu importe la quantité amassée.



Ne pas mettre de liquides dans le bac (lait, jus, soupe, etc.).



Envelopper les restes de viande ou de poisson dans du papier et les congeler.



Déposer une feuille de papier journal au fond du bac.



Lorsque le bac est vidé, le rincer avec du vinaigre blanc et de l'eau.



Saupoudrer du bicarbonate de soude dans le bac pour prévenir les odeurs.



Asperger les vers blancs de sel ou de vinaigre pour les éliminer.

